



VILLE DE MENTON
Direction générale des services
Secrétariat du conseil municipal

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal
Du 9 Mars 2022 à 19 heures

Etaient présents :

M. Yves JUHEL, Maire, <i>Président de séance</i>	Mme Isabelle THOUVENOT, conseillère municipale
M. Christian TUDES, premier adjoint au maire	Mme Carmela CARTARRASA, conseillère municipale
Mme Stéphanie JACQUOT, adjointe au maire	Mme Julie MACARI, conseillère municipale
M. Mathieu MESSINA, adjoint au maire	Mme Ornella GALTIER, conseillère municipale
Mme Sylviane ROYEAU, adjointe au maire	M. Dominique NICOLAÏ, conseiller municipal (<i>à partir de 19h15</i>)
M. Patrice NOVELLI, adjoint au maire	M. Julien TABOUE, conseiller municipal
Mme Elodie ROBERT, adjointe au maire	M. Hervé VIALONGA, conseiller municipal
Mme Marinella GIARDINA, adjointe au maire	Mme Martine CASERIO, conseillère municipale
M. Nicolas AMORETTI, adjoint au maire	M. Daniel ALLAVENA, conseiller municipal
Mme Joanna GENOVESE, adjointe au maire	M. Serge GIACOMAZZI, conseiller municipal
M. Florent CHAMPION, adjoint au maire	M. Marcel CAMO, conseiller municipal
M. Henri SCANDOLA, conseiller municipal	Mme Sandra PAIRE, conseillère municipale
M. Patrick CALVI, conseiller municipal	M. Cédric MONTEIRO, conseiller municipal
Mme Isabelle ALMONTE, conseillère municipale	Mme Gabrielle BINEAU, conseillère municipale
M. Emmanuel RAVIER, conseiller municipal	M. Anthony MALVAULT, conseiller municipal
Mme Dominique ARTIERI, conseillère municipale	Mme Pascale VERAN, conseiller municipal
Mme Floriane CAZAL, conseillère municipale	
M. Eric FORMENTO, conseiller municipal	

Avaient donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALARCON à M. Mathieu MESSINA
M. Dominique NICOLAÏ à M. Christian TUDES (*jusqu'à 19h15*)
Mme Julie TROUSSIER à M. Florent CHAMPION
Mme Patricia MARTELLI à M. Serge GIACOMAZZI
M. Jean-Christophe STORAÏ à Mme Pascale VERAN

Etait absente :

Mme Marie Magdalena TOMASI

Monsieur Florent CHAMPION est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 21 Décembre 2021 qui est approuvé à **adopte à l'unanimité des suffrages exprimés :**

27 voix pour, 11 abstentions (Mme Martelli, Mme Caserio, M. Allavena, M. Giacomazzi, M. Camo, Mme Paire, M. Monteiro, Mme Bineau, M. Storaï, M. Malvaux, Mme Véran).

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

Affaire n° 1 : **Règlement intérieur du Conseil Municipal**

Rapporteur : M. le Maire

A l'unanimité

Approuve le règlement intérieur du Conseil Municipal.

Mise en place des Commissions Municipales et désignation des membres (n° 2 à 14)

A l'unanimité ont été constituées les commissions comme suite et désignés les membres ci-après :

Affaire n° 2 : **Commission municipale des finances**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

M. Yves JUHEL, Maire, Président de droit

Représentants de la liste « Menton pour tous »

M. Mathieu MESSINA, Adjoint au Maire, M. Christian TUDES, Premier Adjoint au Maire, Mme Stéphanie JACQUOT, Adjointe au Maire, M. Patrice NOVELLI, Adjoint au Maire, Mme Elodie ROBERT, Adjointe au Maire, M. Jean-Claude ALARCON, Adjoint au Maire, Mme Marinella GIARDINA, Adjointe au Maire, M. Florent CHAMPION, Adjoint au Maire, M. Patrick CALVI, Conseiller Municipal

Représentants de la liste « Unis pour Menton »

Mme Sandra PAIRE, Conseillère Municipale, Mme Gabrielle BINEAU, Conseillère Municipale

Représentant de la liste « Menton avec vous »

M. Jean-Christophe STORAÏ, Conseiller Municipal

Affaire n° 3 : **Commission municipale de l'urbanisme**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

M. Yves JUHEL, Maire, Président de droit

Représentants de la liste « Menton pour tous »

Mme Joanna GENOVESE, Adjointe au Maire, M. Christian TUDES, Premier Adjoint au Maire

M. Mathieu MESSINA, Adjoint au Maire, Mme Isabelle ALMONTE, Conseillère Municipale, M. Henri SCANDOLA, Conseiller Municipal, Mme Julie TROUSSIER, Conseillère Municipale, M. Hervé VIALONGA, Conseiller Municipal, Mme Isabelle THOUVENOT, Conseillère Municipale, M. Dominique NICOLAÏ, Conseiller Municipal

Représentants de la liste « Unis pour Menton »

Mme Gabrielle BINEAU, Conseillère Municipale, Mme Martine CASERIO, Conseillère Municipale

Représentant de la liste « Menton avec vous »

M. Jean-Christophe STORAÏ, Conseiller Municipal

Affaire n° 4 : **Commission de la circulation, des transports et du stationnement**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

M. Yves JUHEL, Maire, Président de Droit

Représentants de la liste « Menton pour tous »

Mme Clodie ROBERT, Adjointe au Maire, M. Jean-Claude ALARCON, Adjoint au Maire,
M. Christian TUDES, Premier Adjoint au Maire, Mme Stéphanie JACQUOT, Adjointe au
Maire

M. Julien TABOUE, Conseiller Municipal, Mme Dominique ARTIERI, Conseillère
Municipale, Mme Floriane CAZAL, Conseillère Municipale, M. Eric FORMENTO,
Conseiller Municipal, Mme Ornella GALTIER, Conseillère Municipale

Représentants de la liste « Unis pour Menton »

M. Marcel CAMO, Conseiller Municipal, M. Serge GIACOMAZZI, Conseiller Municipal
Représentant de la liste « Menton avec vous »
Mme Pascale VERAN, Conseillère Municipale

Affaire n° 5 :

Commission des travaux

Rapporteur : Monsieur Le Maire

M. Yves JUHEL, Maire, Président de Droit

Représentants de la liste « Menton pour tous»

M. Christian TUDES, Premier Adjoint au Maire, M. Henri SCANDOLA, Conseiller
Municipal, M. Jean-Claude ALARCON, Adjoint au Maire, Mme Stéphanie JACQUOT,
Adjointe au Maire, M. Mathieu MESSINA, Adjoint au Maire, Mme Joanna GENOVESE,
Adjointe au Maire, M. Nicolas AMORETTI, Adjoint au Maire, Mme Isabelle ALMONTE,
Conseillère Municipale

M. Julien TABOUE, Conseiller Municipal

Représentants de la liste « Unis pour Menton »

M. Cédric MONTEIRO, Conseiller Municipal, Mme Sandra PAIRE, Conseillère
Municipale

Représentant de la liste « Menton avec vous »

Mme Pascale VERAN, Conseillère Municipale

Affaire n° 6 :

Commission du commerce

Rapporteur : Monsieur Le Maire

M. Yves JUHEL, Maire, Président de Droit

Représentants de la liste « Menton pour tous »

Mme Marinella GIARDINA, Adjointe au Maire, Mme Stéphanie JACQUOT, Adjointe au
Maire

Mme Sylviane ROYEAU, Adjointe au Maire, M. Jean-Claude ALARCON, Adjoint au
Maire, Mme Clodie ROBERT, Adjointe au Maire, Mme Carmela CARTARRASA,
Conseillère Municipale, M. Julien TABOUE, Conseiller Municipal, Mme Isabelle
THOUVENO, Conseillère Municipale, Mme Julie MACARI, Conseillère Municipale

Représentants de la liste « Unis pour Menton »

Mme Sandra PAIRE, Conseillère Municipale, M. Serge GIACOMAZZI, Conseiller
Municipal

Représentant de la liste « Menton avec vous »

Mme Pascale VERAN, Conseillère Municipale

Affaire n° 7 :

Commission de l'enseignement

Rapporteur : Monsieur Le Maire

M. Yves JUHEL, Maire, Président de Droit

Représentants de la liste « Menton pour tous »

M. Sylviane ROYEAU, Adjointe au Maire, Mme Stéphanie JACQUOT, Adjointe au Maire,
M. Jean-Claude ALARCON, Adjoint au Maire, M. Nicolas AMORETTI, Adjoint au Maire,
Mme Maria Magdalena TOMASI, Conseillère Municipale, Mme Ornella GALTIER,
Conseillère Municipale, M. Hervé VIALONGA, Conseiller Municipal, Mme Floriane
CAZAL, Conseillère Municipale, M. Emmanuel RAVIER, Conseiller Municipal

Représentants de la liste « Unis pour Menton »

Mme Martine CASERIO, Conseillère Municipale, Mme Patricia MARTELLI, Conseillère Municipale

Représentant de la liste « Menton avec vous »

M. Anthony MALVAULT, Conseiller Municipal

Affaire n°8 :

Commission de la culture et du patrimoine

Rapporteur : Monsieur le Maire

M. Yves JUHEL, Maire, Président de Droit

Représentants de la liste « Menton pour tous »

Mme Stéphanie JACQUOT, Adjointe au Maire, M. Mathieu MESSINA, Adjoint au Maire,

Mme Elodie ROBERT, Adjointe au Maire, Mme Joanna GENOVESE, Adjointe au Maire,

M. Eric FORMENTO, Conseiller Municipal, Mme Carmela CARTARRASA, Conseillère Municipale, M. Dominique NICOLAÏ, Conseiller Municipal, Mme Maria Magdalena TOMASI, Conseillère Municipale, M. Hervé VIALONGA, Conseiller Municipal

Représentants de la liste « Unis pour Menton »

M. Serge GIACOMAZZI, Conseiller Municipal, M. Daniel ALLAVENA, Conseiller Municipal

Représentant de la liste « Menton avec vous »

M. Jean-Christophe STORAÏ, Conseiller Municipal

Affaire n°9 :

Commission des sports

Rapporteur : Monsieur Le Maire

M. Yves JUHEL, Maire, Président de Droit

Représentants de la liste « Menton pour tous »

M. Jean-Claude ALARCON, Adjoint au Maire, M. Mathieu MESSINA, Adjoint au Maire,

Mme Elodie ROBERT, Adjointe au Maire, M. Florent CHAMPION, Conseiller Municipal,

Mme Julie MACARI, Conseillère Municipale, M. Eric FORMENTO, Conseiller Municipal,

Mme Julie TROUSSIER, Conseillère Municipale, M. Julien TABOUE, Conseiller Municipal, Mme Ornella GALTIER, Conseillère Municipale

Représentants de la liste « Unis pour Menton »

M. Cédric MONTEIRO, Conseiller Municipal, M. Serge GIACOMAZZI, Conseiller Municipal

Représentant de la liste « Menton avec vous »

M. Anthony MALVAULT, Conseiller Municipal

Affaire n°10 :

Commission des cimetières

Rapporteur : Monsieur Le Maire

M. Yves JUHEL, Maire, Président de Droit

Représentants de la liste « Menton pour tous »

M. Patrice NOVELLI, Adjoint au Maire, Mme Stéphanie JACQUOT, Adjointe au Maire,

M. Mathieu MESSINA, Adjoint au Maire, Mme Joanna GENOVESE, Adjointe au Maire,

M. Henri SCANDOLA, Conseiller Municipal, M. Julien TABOUE, Conseiller Municipal,

M. Eric FORMENTO, Conseiller Municipal, M. Hervé VIALONGA, Conseiller Municipal,

M. Dominique NICOLAÏ, Conseiller Municipal

Représentants de la liste « Unis pour Menton »

Mme Gabrielle BINEAU, Conseillère Municipale, Mme Martine CASERIO, Conseillère Municipale

Représentant de la liste « Menton avec vous »

Mme Pascale VERAN, Conseillère Municipale

Affaire n°11 : **Commission d'appels d'offres**
Rapporteur : Monsieur Le Maire

Membres titulaires

M. Yves JUHEL, Maire, Président de Droit

Représentants de la liste « Menton pour tous »

M. Christian TUDES, Premier Adjoint au Maire, Mme Isabelle ALMONTE, Conseillère Municipale, Mme Marinella GIARDINA, Adjointe au Maire, M. Henri SCANDOLA, Conseiller Municipal

Représentant de la liste « Unis pour Menton »

M. Marcel CAMO, Conseiller Municipal

Membres suppléants

Représentants de la liste « Menton pour tous »

Mme Stéphanie JACQUOT, Adjointe au Maire, M. Mathieu MESSINA, Adjoint au Maire, M. Jean-Claude ALARCON, Adjoint au Maire, M. Florent CHAMPION, Adjoint au Maire

Représentant de la liste « Unis pour Menton »

M. Cédric MONTEIRO, Conseiller Municipal

Affaire n°12 : **Commission de délégation des services publics**
Rapporteur : Monsieur Le Maire

Membres titulaires

M. Yves JUHEL, Maire, Président de Droit

Représentants de la liste « Menton pour tous »

M. Christian TUDES, Premier Adjoint au Maire, Mme Isabelle ALMONTE, Conseillère Municipale, Mme Marinella GIARDINA, Adjointe au Maire, M. Henri SCANDOLA, Conseiller Municipal

Représentant de la liste « Unis pour Menton »

M. Cédric MONTEIRO, Conseiller Municipal

Membres suppléants

Représentants de la liste « Menton pour tous »

Mme Stéphanie JACQUOT, Adjointe au Maire, M. Mathieu MESSINA, Adjoint au Maire, M. Jean-Claude ALARCON, Adjoint au Maire, M. Florent CHAMPION, Adjoint au Maire

Représentant de la liste « Unis pour Menton »

M. Marcel CAMO, Conseiller Municipal

Affaire n°13 : **Commission consultative des services publics locaux**
Rapporteur : Monsieur Le Maire

M. Yves JUHEL, Maire, Président de droit,

Représentants de la liste « Menton pour tous »

Mme Isabelle ALMONTE, Conseillère Municipale, M. Mathieu MESSINA, Adjoint au Maire

Mme Marinella GIARDINA, Adjointe au Maire, M. Christian TUDES, Premier Adjoint au Maire, M. Nicolas AMORETTI, Adjoint au Maire, Mme Floriane CAZAL, Conseillère Municipale, Mme Dominique ARTIERI, Conseillère Municipale

Représentant de la liste « Unis pour Menton »

M. Daniel ALLAVENA, Conseiller Municipal, M. Serge GIACOMAZZI, Conseiller Municipal

Représentant de la liste « Menton avec vous »

Mme Pascale VERAN, Conseillère Municipale

Affaire n°14 : **Commission d'accessibilité**
Rapporteur : Monsieur Le Maire

Collège des élus :

M. Yves JUHEL, Maire, Président de droit

Représentants de la liste « Menton pour tous »

M. Henri SCANDOLA, Conseiller Municipal, Mme Elodie ROBERT, Adjointe au Maire, M. Christian TUDES, Premier Adjoint au Maire, Mme Joanna GENOVESE, Adjointe au Maire, M. Patrice NOVELLI, Adjoint au Maire, M. Nicolas AMORETTI, Adjoint au Maire, M. Hervé VIALONGA, Conseiller Municipal

Représentants de la liste « Unis pour Menton »

M. Daniel ALLAVENA, Conseiller Municipal, Mme Patricia MARTELLI, Conseiller Municipal

Représentant de la liste « Menton avec vous »

M. Jean-Christophe STORAÏ, Conseiller Municipal

Collège des représentants des associations de personnes handicapées : 7 membres

Collège des personnes qualifiées et des représentants des usagers : 7 membres

Désignation des membres au sein des commissions diverses, établissements et organismes (n° 15 à 33)

Affaire n°15 : **Conseil d'administration du CCAS**

Rapporteur : Monsieur le Maire

A l'unanimité

Désigne les membres ci-après :

Représentants de la liste « Menton pour tous »

M. Florent CHAMPION, Adjoint au Maire, Mme Stéphanie JACQUOT, Adjointe au Maire, M. Mathieu MESSINA, Adjoint au Maire, Mme Floriane CAZAL, Conseillère Municipale, Mme Sylviane ROYEAU, Adjointe au Maire, M. Eric FORMENTO, Conseiller Municipal

Représentant de la liste « Unis pour Menton »

Mme Patricia MARTELLI, Conseillère Municipale

A l'unanimité des suffrages exprimés : 27 voix pour, 11 abstentions (Mme Martelli, Mme Caserio, M. Allavena, M. Giacomazzi, M. Camo, Mme Paire, M. Monteiro, Mme Bineau, M. Storaï, M. Malvault, Mme Véran)

ont été constituées les commissions comme suite et désignés les membres ci-après :

Affaire n°16 : **Comité de direction de l'Office de Tourisme**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Membres titulaires

M. Yves JUHEL, Maire, Mme Marinella GIARDINA, Adjointe au Maire, M. Mathieu MESSINA, Adjoint au Maire, Mme Stéphanie JACQUOT, Adjointe au Maire, Mme Ornella GALTIER, Conseillère Municipale, M. Jean-Claude ALARCON, Adjoint au Maire, M. Florent CHAMPION, Adjoint au Maire, M. Nicolas AMORETTI, Adjoint au Maire, Mme Carmela CARTARRASA, Conseillère Municipale

Membres suppléants

M. Christian TUDES, Premier Adjoint au Maire, Mme Sylviane ROYEAU, Adjointe au Maire, M. Patrice NOVELLI, Adjoint au Maire, Mme Joanna GENOVESE, Adjointe au Maire, Mme Isabelle ALMONTE, Conseillère Municipale, Mme Julie MACARI,

Conseillère Municipale, M Julien TABOUE, Conseiller Municipal, Mme Isabelle THOUVENOT, Conseillère Municipale, Mme Julie TROUSSIER, Conseillère Municipale

Représentants d'associations locales :

- Association MENTON SOURIRE
- Association : Syndicat des plagistes (M. BATTAGLINO)
- Association : Syndicat des hôteliers (M. LAURENT)
- Association : Union des Entrepreneurs de la Riviera Française (M. BERT - Inky Bar)

Affaire n°17 :

Conseil d'administration de la Caisse des Ecoles

Rapporteur : Monsieur le Maire

Mme Sylviane ROYEAU, Adjointe au Maire, M. Jean-Claude ALARCON, Adjoint au Maire

Affaire n°18 :

Commission communale des impôts directs

Rapporteur : Monsieur Le Maire

M. Yves JUHEL, Maire, Président de droit

Commissaires titulaires : (16)

M. Mathieu MESSINA, Adjoint au Maire, Mme Stéphanie JACQUOT, Adjointe au Maire, M. Patrice NOVELLI, Adjoint au Maire, M. François JACQUOT, M. Charles MARTINI, M. Florent CHAMPION, Adjoint au Maire, M. Henri SCANDOLA, Conseiller Municipal, M. Hervé VIALONGA, Conseiller Municipal, M. Emmanuel RAVIER, Conseiller Municipal, Mme Julie MACARI, Conseillère Municipale, Mme Julie TROUSSIER, Conseillère Municipale, M. Patrick CALVI, Conseiller Municipal, M. Eric FORMENTO, Conseiller Municipal, M. Pierre GERACE, M. Michel FEVRIER, M. Dominique NICOLAÏ, Conseiller Municipal

Commissaires suppléants : (16)

M. Christian TUDES, Premier Adjoint au Maire, M. Jean-Claude ALARCON, Adjoint au Maire
Mme Elodie ROBERT, Adjointe au Maire, Mme Marinella GIARDINA, Adjointe au Maire, Mme Sylviane ROYEAU, Adjointe au Maire, M. Louis-Jacques ASPLANATO, Mme Rose-Marie MORENA, Mme Ornella GALTIER, Conseillère Municipale, M. Nicolas AMORETTI, Adjoint au Maire, Mme Joanna GENOVESE, Adjointe au Maire, Mme Floriane CAZAL, Conseillère Municipale, M. Julien TABOUE, Conseiller Municipal, Mme Dominique ARTIERI, Conseillère Municipale, Mme Isabelle THOUVENOT, Conseillère Municipale, Mme Sabrina HAMDAROU, M. Laurent FORT

Affaire n°19 :

Commission locale du secteur sauvegardé

Rapporteur : Monsieur Le Maire

M. Yves JUHEL, Maire, Président de droit

Titulaires :

Mme Joanna GENOVESE, Adjointe au Maire, Mme Elodie ROBERT, Adjointe au Maire, M. Henri SCANDOLA, Conseiller Municipal, M. Hervé VIALONGA, Conseiller Municipal

Suppléants :

M. Christian TUDES, Premier Adjoint au Maire, M. Mathieu MESSINA, Adjoint au Maire, M. Patrice NOVELLI, Adjoint au Maire, Mme Marinella GIARDINA, Adjointe au Maire

Affaire n°20 :

Commission paritaire de l'adduction d'eau de la Roya

Rapporteur : Monsieur Le Maire

M. Yves JUHEL, Maire, Président de droit
M. Christian TUDES, Premier Adjoint au Maire, Mme Stéphanie JACQUOT, Adjointe au Maire, M. Mathieu MESSINA, Adjoint au Maire, Mme Elodie ROBERT, Adjointe au Maire

Affaire n°21 : **Commission mixte Menton-Vintimille**
Rapporteur : Monsieur le Maire

M. Yves JUHEL, Maire, Président de droit
Mme Marinella GIARDINA, Adjointe au Maire, Mme Maria Magdalena TOMASI, Conseillère Municipale

Affaire n°22 : **Conseil d'administration de la SEMIM**
Rapporteur : Monsieur le Maire

Représentant de la Ville à l'assemblée générale de la SEMIM

Mme Stéphanie JACQUOT, Adjointe au Maire

Représentants de la Ville au conseil d'administration de la SEMIM

Mme Stéphanie JACQUOT, Adjointe au Maire, M. Mathieu MESSINA, Adjoint au Maire, Mme Joanna GENOVESE, Adjointe au Maire, M. Patrick CALVI, Conseiller Municipal, M. Dominique NICOLAÏ, Conseiller Municipal

Affaire n°23 : **Conseil d'administration du centre hospitalier de Menton**
Rapporteur : Monsieur le Maire

M. Yves JUHEL, Maire

Affaire n°24 : **Conseil d'administration de l'IME Bariquand-Alphand**
Rapporteur : Monsieur Le Maire

Mme Stéphanie JACQUOT, Adjointe au Maire, titulaire, M. Florent CHAMPION, Adjoint au Maire, suppléant

Affaire n°25 : **Conseil d'établissement de l'IME Bariquand-Alphand**
Rapporteur : Monsieur Le Maire

Mme Stéphanie JACQUOT, Adjointe au Maire, titulaire, M. Florent CHAMPION, Adjoint au Maire, suppléant

Affaire n°26 : **Conseils d'école des établissements scolaires du 1^{er} degré**
Rapporteur : Monsieur le Maire

- Ecole primaire A. Frank - Guillevin	Mme Dominique ARTIERI, Conseillère Municipale
- Ecole primaire Careï – Jeanne d'Arc	M. Emmanuel RAVIER, Conseiller Municipal
- Ecole primaire Condamine – Centenaire	Mme Joanna GENOVESE, Adjointe au Maire
- Ecole primaire Frédéric Mistral	M. Eric FORMENTO, Conseiller Municipal
- Ecole Alphonse Daudet	Mme Ornella GALTIER, Conseillère Municipale
- Ecole de l'Hôtel de Ville	Mme Carmela CARTARRASA, Conseillère Municipale
- Ecole primaire Marcel Pagnol	Mme Sylviane ROYEAU, Adjointe au Maire
- Ecole Française de Vintimille	Mme Marinella GIARDINA, Adjointe au Maire
- Ecole primaire Saint-Exupéry	M. Jean-Claude ALARCON, Adjoint au Maire
- Ecole maternelle Camaret	M. Mathieu MESSINA, Adjoint au Maire
- Ecole maternelle de Careï	Mme Isabelle ALMONTE, Conseillère Municipale
- Ecole maternelle Saint-Exupéry	M. Jean-Claude ALARCON, Adjoint au Maire
- Ecole maternelle Manon des Sources	Mme Sylviane ROYEAU, Adjointe au Maire
- Ecole maternelle René Cassin	Mme Elodie ROBERT, Adjointe au Maire

- Ecole maternelle Germaine Coty	M. Dominique NICOLAÏ, Conseiller Municipal
- Ecole maternelle Robert Debré	M. Florent CHAMPION, Adjoint au Maire

Affaire n°27 :

Conseil d'administration des établissements publics locaux d'enseignement

Rapporteur : Monsieur le Maire

- pour le lycée polyvalent et le LEP Pierre et Marie CURIE

Déléguée titulaire :

Mme Dominique ARTIERI, Conseillère Municipale

Délégué suppléant :

M. Eric FORMENTO, Conseiller Municipal

- pour le lycée d'enseignement professionnel Paul VALERY

Déléguée titulaire :

Mme Marinella GIARDINA, Adjointe au Maire

Déléguée suppléante :

Mme Stéphanie JACQUOT, Adjointe au Maire

- pour le collège André MAUROIS

Déléguée titulaire :

Mme Carmela CARTARRASA, Conseillère Municipale

Déléguée suppléante :

Mme Julie MACARI, Conseillère Municipale

- pour le collège Guillaume VENTO

Délégué titulaire :

M. Hervé VIALONGA, Conseiller Municipal

Délégué suppléant :

M. Christian TUDES, Premier Adjoint au Maire

Affaire n°28 :

Conseil Portuaire des Ports Publics

Rapporteur : Monsieur le Maire

Délibération retirée de l'ordre du jour (à représenter au conseil municipal du 6 avril 2022).

Affaire n°29 :

Société Publique Locale « Ports de Menton »

Rapporteur : M. Le Maire

M. Mathieu MESSINA, Adjoint au Maire, M. Jean-Claude ALARCON, Adjoint au Maire, Mme Marinella GIARDINA, Adjointe au Maire, M. Emmanuel RAVIER, Conseiller Municipal, et un délégué présent aux assemblées générales : M. Florent CHAMPION, Adjoint au Maire

Affaire n°30 :

Société Publique Locale d'Aménagement « Riviera Française Aménagement »

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Deux délégués de la Commune de Menton au sein du conseil d'administration de la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA), étant précisé que M. Yves JUHEL, est le représentant de la CARF : M. Henri SCANDOLA, Conseiller Municipal et M. Patrick CALVI, Conseiller Municipal et un délégué présent aux assemblées générales de la SPLA : M. Emmanuel RAVIER, Conseiller Municipal

Affaire n°31 :

Conseil d'administration de la SA « 1001 VIES » Logis Familial

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Mme Joanna GENOVESE, Adjointe au Maire, en qualité de titulaire, M. Florent CHAMPION, Adjoint au Maire, en qualité de suppléant.

Affaire n°32 : **Eurès transfrontalier – Eurazur PACA Ligurie**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Mme Marinella GIARDIANA, Adjointe au Maire – titulaire, Mme Elodie ROBERT, Adjointe au Maire – suppléante

Affaire n°33 : **Syndicat Départemental de l'Electricité et du Gaz (SDEG)**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Retirée de l'ordre du jour (à représenter au prochain conseil municipal du 6 avril 2022).

Affaire n°34 : **Débat d'Orientation Budgétaire**

Rapporteur : M. Mathieu MESSINA, Adjoint au Maire

Prend acte

des orientations budgétaires retenues dans le cadre de l'établissement du budget primitif 2022 et du rapport d'orientation budgétaire pour l'exercice 2022, joint à la présente délibération.

Affaire n°35 : **Garantie d'emprunt à hauteur de 100 % à la S.A. d'HLM. « LOGIS FAMILIAL » pour l'avenant de réaménagement d'une ligne de prêt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations**

Rapporteur : M. Mathieu MESSINA, Adjoint au Maire

A l'unanimité

Article 1^{er} :

Réitère sa garantie pour le remboursement de chaque ligne du prêt réaménagé, initialement contractée par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les conditions définies à l'article 2 et référencées à l'annexe « Caractéristiques financières des emprunts réaménagés par la Caisse des Dépôts et Consignations ».

La garantie est accordée pour chaque ligne du prêt réaménagé, à hauteur de la quotité indiquée à l'annexe précitée, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues (en principal, majoré des intérêts, intérêts compensateurs ou différés, y compris toutes commissions, pénalités ou indemnités pouvant être notamment en cas de remboursement anticipé) ou les intérêts moratoires qu'il aurait encourus au titre des prêts réaménagés. Ledit avenant est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 :

Les nouvelles caractéristiques financières de la ligne du prêt réaménagée sont indiquées, pour chacune d'entre elles, à l'annexe « Caractéristiques financières des emprunts réaménagés par la Caisse des Dépôts et Consignations » qui fait partie intégrante de la présente délibération. Concernant la ligne du prêt réaménagée à taux révisibles indexée sur le taux du Livret A, le taux du Livret A effectivement appliqué à la dite ligne du prêt réaménagé sera celui en vigueur à la date de valeur du réaménagement. Les caractéristiques financières modifiées s'appliquent à chaque ligne du prêt réaménagée référencé à l'annexe à compter de la date d'effet de l'avenant constatant le réaménagement, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues. A titre indicatif, le taux du Livret A au 1^{er} février 2022 est de 1,00%.

Article 3 :

La garantie de la collectivité est accordée jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité. Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 4 :

Le Conseil Municipal s'engage jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges.

Affaire n°36 :

Fixation des indemnités de fonction des élus locaux et répartition de l'enveloppe indemnitaire globale

Rapporteur : Monsieur Le Maire

A l'unanimité

adopte les dispositions suivantes :

- *Fixe le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions au sein de la commune :*
 - *du Maire, au taux de 76.99 % de l'indice brut terminal,*
 - *des 11 Adjointes au Maire, au taux de 24 % de l'indice brut terminal,*
 - *des 8 Conseillers Municipaux Délégués, au taux de 14 % de l'indice brut terminal.*

- *Décide que les indemnités réellement octroyées au Maire, aux 11 Adjointes et aux 8 Conseillers Municipaux Délégués seront majorées :*
 - *de 15% au titre de « chef-lieu de canton » comme il est prévu aux articles L 2123-22 et R 2123-23 du CGCT,*
 - *de 25% au titre de « commune touristique » au sens du code du tourisme.*

. précise que les indemnités ci-dessus seront automatiquement revalorisées en fonction de la valeur du point d'indice, adopte le tableau récapitulatif des indemnités de fonction des élus annexé ci-après et dis que l'enveloppe indemnitaire globale est respectée et que la dépense en résultant sera imputée au budget principal,

Affaire n°37 :

Attribution de véhicule à Monsieur le Maire et à Monsieur le Directeur Général des Services

Rapporteur : Monsieur Le Maire

A l'unanimité

approuve l'attribution d'un véhicule à Monsieur le Maire et l'attribution d'un véhicule de fonction à Monsieur le Directeur Général des Services.

Affaire n°38 :

Abrogation de la délibération n° 40/20 du 15 juillet 2020 Conditions et modalités de prise en charge des frais d'hébergement, de restauration et de déplacement des Elus locaux.

Rapporteur : Mme Stéphanie JACQUOT, Adjointe au Maire

A l'unanimité

abroge la délibération n° 40/20 du 15 juillet 2020 et adopte le principe de remboursement des frais d'hébergement et de restauration fixé par la présente délibération.

Affaire n°39 : **Modification du tableau des effectifs au 1^{er} mars 2022**

Rapporteur : Monsieur le Maire

A la majorité absolue des suffrages exprimés : 30 voix pour, 8 contre (Mme Martelli, Mme Caserio, M. Allavena, M. Giacomazzi, M. Camo, Mme Paire, M. Monteiro, Mme Bineau,

autorise la modification du tableau des effectifs ci-joint à la présente délibération à compter du 1^{er} mars 2022 et précise que les crédits correspondants seront prélevés au chapitre 012 du budget de la Ville – charges de personnel et frais assimilés, exercice 2022 et suivants.

Affaire n°40 : **Modification de la convention de mise à disposition du 13 avril 2021 de trois agents titulaires entre la Ville de MENTON et la Caisse des Ecoles**

Rapporteur : Mme Sylviane ROYEAU, Adjointe au Maire

A l'unanimité

adopte la présente délibération et approuver la convention de mise à disposition, ci-jointe pour 1 an, autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à ladite mise à disposition et précise qu'un bilan financier sera établi en fin d'année afin d'apurer les comptes et que les dépenses et recettes seront imputées au budget principal au titre des exercices correspondants,

Affaire n°41 : **Surveillance des baignades - saison estivale 2022**
Convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours

Rapporteur : M. Christian TUDES, Premier Adjoint au Maire

A l'unanimité

décide de retenir la proposition du Service Départemental d'Incendie et de Secours pour assurer la surveillance des baignades durant la saison estivale 2022, du 1er juillet au 31 août 2022, autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir et tout autre document y afférent et dis que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice 2022.

Affaire n°42 : **Organisation du service public des vaccinations.**
Nouvelle convention de partenariat entre la commune de Menton et le département des Alpes-Maritimes

Rapporteur : M. Florent CHAMPION, Adjoint au Maire

A l'unanimité

autorise Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention de partenariat relative aux vaccinations publiques à intervenir entre la commune de Menton et le département des Alpes-Maritimes pour l'année 2022, renouvelable par expresse reconduction pour deux années maximum, soit jusqu'au 31 décembre 2024.

Affaire n°43 : **Abrogation des délibérations n° 101/2001 du 10 avril 2001^e et n° 3/03 du 21 février 2003 - Postes et rémunérations des Collaborateurs de Cabinet**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

A l'unanimité

approuve ces nouvelles dispositions, conformément à la réglementation en vigueur, précise que les crédits correspondants seront prélevés au chapitre 012 du budget de la Ville – charges de personnel et frais assimilés, exercice 2022 et suivants,

décide de rembourser les frais engagés par les membres du cabinet du Maire pour leurs déplacements sur le territoire métropolitain, dans les conditions prévues par le décret n°2001-654 du 19 juillet 2001.

Affaire n°44 : **Modification de la liste des emplois et des conditions d'occupation des logements de fonction**

Rapporteur : Mme Isabelle ALMONTE, Conseillère Municipale

A l'unanimité des suffrages exprimés : 27 voix pour, 11 abstentions (Mme Martelli, Mme Caserio, M. Allavena, M. Giacomazzi, M. Camo, Mme Paire, M. Monteiro, Mme Bineau, M. Storai, M. Malvault, Mme Véran)

décide d'ajouter à la liste le logement attribué au Directeur de Cabinet.

Affaire n°45 : **Zone d'activité économique du Haut Careï**
Résiliation anticipée du bail à construction avec Menton Saveurs puis cession à la SCI DOMI

Rapporteur : Mme Joanna GENOVESE, Adjointe au Maire

A l'unanimité

décide de mettre fin, de manière anticipée, au bail à construction portant sur les lots n°1 et 2 de la phase Ibis de la zone d'activité du Haut Careï, et verser à la société Menton saveurs une indemnité de résiliation de 245 000 euros, de céder le bien cadastré section BS n°21 à la SCI DOMI pour la somme de 1 165 000 euros, sous la condition suspensive de l'obtention d'un prêt, autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents et actes afférents et nécessaires à ces contrats et dis que les dépenses et recettes en résultant seront à inscrire sur les crédits prévus à cet effet au Budget principal de l'exercice 2022.

Affaire n°46 : **Cession d'un terrain extrait de la parcelle communale cadastrée section BH n° 632 à Mme Julie BOILEVIN**

Rapporteur : Mme Joanna GENOVESE, Adjointe au Maire

A l'unanimité

décide de céder à Mme Julie BOILEVIN 7 m² extraits de la parcelle cadastrée section BH n° 632, matérialisés sur le plan annexé sous la lettre B, dis que tous les frais liés à cette transaction seront à la charge de l'acquéreur et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents et actes afférents et nécessaires à cette cession.

Affaire n°47 : **Annulation de la délibération n°92/19 relative au lancement d'une procédure d'expropriation des parcelles AY86 et BK131-126 pour cause d'utilité publique.**

Rapporteur : Monsieur le Maire

A l'unanimité

annule la délibération n°92/19 relative au lancement d'une procédure d'expropriation des parcelles AY86 et BK131-126 pour cause d'utilité publique.

Affaire n°48 : **Compte-rendu des décisions municipales du n°397/21 au n° 100/22.**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Prend acte

Questions écrites

Groupe « Unis pour Menton »

1/ - DM N°21/22 Marché de conseil juridique conclu avec la société CARLARA Avocats à la suite de la démission de conseillers municipaux, pour un montant de 1.200 € TTC

Je vous demande de bien vouloir me transmettre les pièces de ce marché, ainsi que les études et analyses produites par ledit groupement, étant précisé que ces documents sont communicables au sens du code des relations entre le public et l'administration et du droit à l'information des élus.

Les pièces sont à votre disposition au service juridique. Le cabinet a, en effet, été saisi d'une consultation suite aux démissions de plusieurs élus à l'issue du Conseil Municipal du 9 novembre 2021. La question portait sur la régularité des démissions reçues par mail dans le cadre d'un communiqué de presse et non en main propre ou LRAR.

En outre, pourquoi avoir eu recours à un cabinet d'avocats sachant que la situation ne posait pas de difficulté juridique particulière et que la préfecture des Alpes-Maritimes a eu à se prononcer sur la réalité et la portée des démissions ?

La commande a été passée dès le 22 novembre 2021 en l'absence de décision de l'Etat, la préfecture n'ayant fait part de sa position qu'après cette saisine.

2/ - DM 98/22 : Marché conclu avec le groupement CE. PISSARELLO pour la mission d'assistance à la personne publique d'ordre juridique, technique et économique, pour la définition et la mise en œuvre du montage contractuel pour la gestion du service public des bains de mer du littoral artificiel de la commune de Menton, pour un montant de 117.690 € TTC (tranche ferme) et 85.470,00 € TTC (tranche optionnelle)

Je vous demande de bien vouloir me transmettre les pièces de ce marché ainsi que les études et analyses produites par ledit groupement, étant précisé que ces documents sont communicables au sens du code des relations entre le public et l'administration et du droit à l'information des élus.

Les documents du marché sont consultables au service Commande Publique.

Le marché porte sur une mission d'assistance à la personne publique découpé en trois phases et une tranche optionnelle :

- Phase 1
 - *Audit technique des installations existantes*
 - *Accompagnement de la collectivité dans la clôture des contrats*

- Phase 2
 - *Diagnostic technique des installations, coûts remise aux normes et travaux pour amélioration significative du niveau d'accueil du public*
 - *Proposition de scénarii avec analyse de faisabilité pour les conditions d'exploitation du service et les principes d'aménagement des lots permettant de répondre aux mieux aux attentes de la collectivité.*

- Montage du cahier des charges + charte architecturale pour les structures démontables
 - Analyse des candidatures et des offres
 - Assistance de la Commune dans les négociations
 - Rédaction des contrats définitifs
- Phase 3
 - Suivi technique, juridique et administratif de la mise en place des nouveaux contrats.
- tranche optionnelle
- AMO accompagnement pour l'aménagement de l'espace public Promenade de la Mer.

Il convient de préciser que les réunions de travail ont débuté la semaine dernière et se poursuivent sur les semaines à venir dans un calendrier très contraint. Les productions établies à ce jour ne sont pas communicables s'agissant de documents préparatoires à une décision.

Aussi, au regard de son montant (203.160 euros TTC), est-ce qu'une procédure de mise en concurrence a été initiée ? Si oui, je souhaiterais avoir communication de l'ensemble de la procédure. Si non, je souhaiterais savoir pourquoi un tel marché a été lancé sans respect du code de la commande publique.

L'avis de publicité a été mis en ligne le 22 décembre 2021 dans un journal d'annonce légale (BOAMP) avec une remise des offres au 20 janvier 2021, à 16h.

La procédure de mise en concurrence a donc été respectée (seuil inférieur à 215.000 € HT).

3/ - DM 100/22 : Marché de conseil juridique conclu avec la Société TALLIANCE pour la consultation des Ports de Menton, pour un montant de 1.800 € TTC.

Je souhaite savoir en quoi consiste ce marché et avoir communication des études et analyses réalisées par ce conseil juridique, étant précisé que ces documents sont communicables au sens du code des relations entre le public et l'administration et du droit à l'information des élus.

Suite à la nomination des nouveaux administrateurs de la SPL Ports de Menton lors du Conseil Municipal du 6 décembre 2021 et face à la défaillance de la Directrice Générale de la SPL pour la saisine d'un conseil d'administration, la collectivité a souhaité se faire assister par un cabinet conseil spécialisé. Ce cabinet a accompagné les élus dans le cadre de la tenue de ce conseil d'administration de transition.

4/ - Protocole transactionnel entre la Ville et M. Eric Le FLOCH

Par délibération du 21 décembre 2002, le Conseil municipal a autorisé le Maire à signer un protocole transactionnel avec Monsieur Le FLOCH. Je souhaite avoir transmission de ce protocole.

Le protocole est consultable au service Juridique.

Je souhaite en outre connaître les motivations de ce protocole et les engagements de la Ville en découlant. Je souhaite connaître les modalités financières de ce protocole qui ont abouti aux dépenses devant être imputées sur les budgets 2021 et suivants de la Ville.

Si vous souhaitiez conserver M. Le FLOCH comme DGS, il vous fallait simplement retirer l'arrêté qui avait prononcé sa décharge de fonction. La commune n'aurait pas eu à transiger, l'intéressé aurait regagné son poste et le contentieux devant le Tribunal administratif serait devenu sans objet.

Au regard de la motivation de l'ordonnance de référés du Tribunal Administratif de Nice en date du 9 novembre 2021 et afin d'éviter tout risque indemnitaire, la Commune a souhaité mettre fin au litige l'opposant à son DGS réintégré.

Pour se faire, cette dernière a choisi la voie de la médiation, voie fortement conseillée depuis plusieurs mois par les instances administratives qui la proposent systématiquement. D'ailleurs, la Ville a déjà procédé à deux autres médiations dans le cadre de recours en excès de pouvoir contre des décisions d'urbanisme.

Ainsi, le Tribunal Administratif a nommé par ordonnance le 13 décembre 2021 l'association AMI MEDIATION. A l'issue de la procédure, un protocole a été signé par les parties.

Dans la continuité de la décision de justice réintégrant le DGS, le protocole prévoit sa reconstitution de carrière et la prise en charge des frais liés au litige (conformément à la décision de justice du TA) et en contrepartie, ce dernier renonce à tout recours indemnitaire contre la collectivité.

5/ - Hôtel 5* GARAVAN

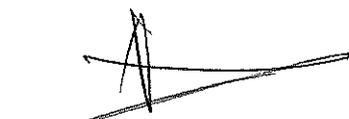
Jean Claude Guibal avait œuvré pour la reprise du chantier de l'hôtel 5* et les discussions avaient abouti pour une reprise à la mi-novembre. Nous avons tous constaté cette reprise et nous nous en réjouissons. Cependant, cette reprise devait se concrétiser par la signature d'un avenant prolongeant les délais de construction dans la mesure où la période de construction devait se finir au 30 novembre 2021. Nous sommes étonnés de ne pas voir qu'une telle délibération n'est pas soumise à l'approbation du Conseil municipal. L'avenant est-il devenu caduque ? Nous souhaiterions connaître l'avancée de ce dossier.

La commune demeure dans l'attente des éléments demandés par feu Jean-Claude GUIBAL dans son courrier du 14 octobre 2021 avant de signer tout avenant.

Des échanges sont actuellement en cours avec les promoteurs pour obtenir toutes les garanties nécessaires à la justification d'un avenant supplémentaire au bail à construction signé le 19 décembre 2016.

Menton, le 14 mars 2022

Le Maire,


Yves JUHEL